

"L'élection du Parlement européen au suffrage universel" par Robert Boulay (RTL, 9 octobre 1976)

Source: RTL, Paris, 22, rue Bayard.

La supranationalité / Robert Boulay.- RTL [Prod.], 09.10.1976. RTL, Paris. - SON (00:02:38, Montage, Son original).

Copyright: (c) Archives RTL

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"l_election_du_parlement_europeen_au_suffrage_universel"_par_robert_boulay_rtl_9_octobre_1976-fr-0bb9e652-8693-4e21-bd3d-ecf0ba48bb38.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 23/10/2012

"L'élection du Parlement européen au suffrage universel" par Robert Boulay (RTL, 9 octobre 1976)

[Journaliste] Toujours dans le domaine politique, il faut noter un discours de Michel Debré cet après-midi à Chinon qui pourrait bien provoquer quelques remous. Monsieur Debré parlait devant le Congrès départemental UDR de l'Indre-et-Loire. Il a repris les thèmes qui lui sont chers, à savoir : la politique des revenus, la politique de la famille et aussi la création d'un service civil pour les jeunes, mais surtout monsieur Debré est revenu sur l'élection d'une assemblée européenne au suffrage universel. Il a renouvelé la condamnation de ce projet en annonçant même une initiative : la création, à la fin de l'année, d'un comité pour l'unité et l'indépendance de la France. Petite phrase qui pourrait bien faire quelques bruits, Robert Boulay ?

[Robert Boulay] La France vient de signer, il y a trois semaines, avec ses huit partenaires du Marché commun, en application du traité de Rome qui a créé ce Marché commun, une convention prévoyant l'élection d'une assemblée européenne au suffrage universel en 78. Monsieur Giscard d'Estaing considère que c'est un pas important dans la voie de la construction européenne, mais tous les porte-parole du gouvernement se sont efforcés de bien préciser qu'il n'est pas question d'aller au-delà de ce qui est prévu par le traité quant au pouvoir de cette assemblée et que la souveraineté des parlements nationaux ne se trouvera pas mise en échec. Monsieur Debré, lui, n'en croit rien. Pour lui, « assemblée européenne au suffrage universel » signifie « supranationalité » et, il l'a répété cet après-midi, « démembrement – je le cite – de l'unité nationale ». De plus, il considère que l'élection au suffrage universel d'une telle assemblée devrait être, en tout état de cause, subordonnée à la révision de la Constitution. En créant ce comité pour l'unité et l'indépendance de la France, Michel Debré entend sensibiliser l'opinion, c'est-à-dire, en fait, lutter contre la ratification par le Parlement français de ce projet. Pour lui, il ne faut pas laisser aux communistes le monopole du patriotisme, d'où son initiative. Mais c'est une initiative qui se réfère à ce qui s'est passé en 1954 contre le projet d'armée européenne. Le problème est de savoir si l'on pourra retrouver dans ce comité, aux côtés des gaullistes, d'autres personnalités de la gauche puisque vous savez que les communistes, sans appel et avec vigueur, et un certain nombre de socialistes, aussi de manière assez claire, ont condamné le projet.

[Journaliste] Mais pensez-vous, Robert Boulay, que cette affaire puisse ébranler sérieusement la cohésion de la majorité ?

[Robert Boulay] Très certainement, car un certain nombre de gaullistes, comme monsieur Debré, paraissent fort résolus, tandis que ceux que l'on appelle les Européens, comme monsieur Lecanuet, tiennent à ce que le projet présenté par le président de la République soit adopté. L'affaire doit être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale à la session de printemps. L'initiative de monsieur Debré permet de prévoir de sérieuses secousses au sein de la majorité et il faudra, je crois, beaucoup d'autorité au président et à son Premier ministre pour faire face à cette nouvelle tempête.